

KOUIDER BOUTALEB [*]

Les restructurations industrielles et l'objectif d'exportation

Le développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie se pose plus que jamais comme une nécessité absolue compte tenu de la situation présente mais surtout future des équilibres financiers du pays. Les recettes en devises tirées des exportations des hydrocarbures (pétrole et gaz) ne seront plus, selon les prévisions les plus optimistes, en mesure de couvrir à terme les importations nécessaires du pays sans compter le remboursement de la dette actuellement rééchelonnée. Selon certaines études (Ecotechnics, 1996), il faudrait que les exportations hors hydrocarbures croissent à un rythme de 15 % par an en moyenne entre 1995 et 2010 pour pouvoir assurer un taux de croissance du PIB de l'ordre de 5 % par an. Ce qui est considérable compte tenu des efforts à accomplir. Un tel taux de croissance n'a été réalisé sur une aussi longue période que par la Corée du Sud.

Une telle perspective situe la gravité de la situation et par conséquent l'urgence de la mise en oeuvre d'une stratégie de promotion des exportations hors hydrocarbures dans le cadre des restructurations industrielles et économiques en cours.

Quels pourraient être les axes d'une telle stratégie ? C'est à cette interrogation qu'on tentera de répondre dans ce qui suit après avoir identifié brièvement les facteurs explicatifs de la stagnation des exportations hors hydrocarbures.

1. LES EXPORTATIONS HORS-HYDROCARBURES

1.1. Le constat

Selon les statistiques officielles, le montant en dollars US du volume total des exportations hors hydrocarbures s'est élevé en 1995 à 500 millions contre 300 millions en 1994. Il faut rappeler que ce niveau avait déjà été atteint en 1989 avec 460 millions. Ce niveau d'exportation de produits hors hydrocarbures demeure très faible pour ne pas dire insignifiant en comparaison du volume total du commerce extérieur ou par rapport aux performances réalisées par des pays voisins (Maroc, Tunisie et Egypte à titre d'exemple).

Par rapport au volume total des exportations algériennes, les produits hors hydrocarbures ne représentent guère plus de 5 %. C'est dire la position dominante acquise par les hydrocarbures et cela depuis le début des années 1970. Même au plus bas des cours pétroliers (1986-

1988) les exportations d'hydrocarbures représentaient 97 et 95 % du volume total des exportations (Mekideche, 1994).

Par rapport aux pays voisins, la position de l'Algérie est largement en retrait. En 1993 le Maroc, la Tunisie et l'Egypte ont exporté respectivement l'équivalent de 3,9, 3,5 et 1,550 milliards de dollars. Il s'agit pour ces pays d'exportations (hors produit pétroliers) de produits très variés avec la remarque suivante concernant l'Egypte à savoir que ce pays exporte des produits industriels pour un montant de 1,403 milliards de dollars [1].

La médiocrité des performances algériennes apparaît nettement, d'autant plus que pour les mêmes produits, l'Algérie dispose d'atouts non négligeables.

Il faut rappeler pourtant que les projections effectuées en 1994 lors de la préparation de l'accord stand-by tablaient sur la réalisation d'un volume de 900 millions d'exportation de marchandises hors produits pétroliers en 1995 et les prévisions étaient de l'ordre de 2 milliards de dollars pour 1998.

On remarque ainsi le grand écart entre les prévisions et les réalisations en dépit des nombreuses mesures incitatives qui ont été prises dans le sillage des réformes économiques afin d'impulser les exportations hors hydrocarbures (dévaluation du dinar, subvention et bonification des taux d'intérêts, facilité d'obtention des devises...).

Quels sont les facteurs explicatifs de cette stagnation ?

1.2. Les facteurs explicatifs de la stagnation des exportations hors hydrocarbures

Les nombreuses études qui ont été consacrées aux problèmes de l'industrialisation en Algérie ont déjà cerné les facteurs de son blocage. Il nous suffit de rappeler en rapport avec notre sujet que le système productif industriel algérien a été handicapé structurellement par :

- son orientation quasi exclusive vers la satisfaction du marché intérieur d'où l'absence d'une stratégie d'exportation. Encore faut-il nuancer cet argument dans la mesure où la couverture de la demande nationale n'a pratiquement jamais été réalisée malgré les capacités de production existantes, ce qui aurait sans doute permis de réduire certaines importations fort coûteuses et envisager l'exportation d'excédent éventuel.
- sa forte dépendance des approvisionnements extérieurs en pièces de rechanges et surtout en consommations intermédiaires. Ce qui dénote le faible degré d'intégration inter-industrielle alors que cette intégration constituait le coeur même de la stratégie industrielle du pays.

Cette forte dépendance de l'extérieur a pour conséquence, dans une situation de resserrement de la contrainte en moyens de paiement extérieur (crise de l'endettement), une sous utilisation chronique des capacités de production installées (50 % en moyenne).

Ces contraintes et d'autres encore que de nombreux diagnostics d'entreprises ont mis à jour (maîtrise technologique, gestion des ressources humaines,...) ont généré un problème crucial lié aux coûts de production.

Il s'agit d'un problème grave qui ne peut être résolu que par des gains de productivité. Or la croissance de la productivité bute sur des obstacles structurels liés à une foule de facteurs largement mis en évidence dans de nombreuses études pour être rappelées.

A cette situation, se surajoute un certain nombre de faiblesses qui expliquent la léthargie des entreprises algériennes (publiques mais aussi privées) en matière d'exportation. On peut relever à cet égard :

- l'absence quasi générale dans les entreprises de structures à même de prendre en charge la fonction exportation (marketing international, service juridique spécialisé...);
- les faiblesses des services de vente sur le marché national qui s'expliquent historiquement par le contexte passé où la demande était toujours supérieure à l'offre, d'où l'absence de la nécessité de développer des services de vente performants ;
- l'absence quasi totale de circuits de distribution spécifiques et de services après- vente ;
- l'absence de comptabilité analytique qui empêche les entreprises de concevoir des politiques de prix et de promotion adéquates.

D'autres lacunes encore ont été identifiées qui concernent des facteurs extrêmement importants du point de vue de la compétitivité des produits; il s'agit, au delà des problèmes de coût ci-dessus évoqués, de problèmes liés à la qualité des produits (normes, emballage, conditionnement...).

Par ailleurs, au niveau des services d'accompagnement (transports, assurances...) et du financement, en dépit des efforts accomplis depuis 1990 dans le sillage des réformes entreprises dans le cadre de la transition à l'économie de marché, beaucoup reste à faire comme en témoigne le constat fait lors de la journée d'étude sur les exportations hors hydrocarbures organisée à l'hôtel El-Aurassi à Alger sous le haut patronage du chef du gouvernement 0 [2].

Tels sont pour l'essentiel, nous semble-t-il, les facteurs explicatifs de la stagnation des exportations hors hydrocarbures en Algérie, particulièrement en ce qui concerne les produits manufacturés.

2. RESTRUCTURATION INDUSTRIELLE ET OBJECTIF D'EXPORTATION

2.1. Principe du choix des activités à promouvoir

Le problème du choix des activités à promouvoir est traditionnellement traité en économie internationale par la théorie de l'avantage

comparatif. Ce principe est fondamental tant en théorie qu'en pratique. Pourtant, comme le souligne Kurth (1992), le raisonnement qui le sous-tend ainsi que les diverses interprétations que l'on peut en donner ne sont pas toujours bien perçus. Aussi convient-il de rappeler brièvement quelques fondements de ce principe.

Le principe de l'avantage comparatif suppose que ce sont les facteurs réels et non les facteurs monétaires qui sont les déterminants de l'échange ("le taux de profit étant le meilleur indicateur de l'avantage comparatif") (De Permo, 1975).

L'avantage comparatif détermine la composition et la direction des flux d'échange et il constitue donc un facteur important de la spécialisation et de la division internationale du travail à l'échelle internationale.

Le principe de l'avantage comparatif en tant que concept est valable quelles que soient l'origine ou la nature d'un avantage ou d'un désavantage.

Dans tous les cas de figures réalistes, aucun pays ne peut être supérieur ou inférieur aux autres dans toutes les activités ; En d'autres termes, aucun pays ne peut avoir d'avantages ou de désavantages comparatifs dans tous les domaines.

Etant donné que c'est l'avantage comparatif qui régit les échanges, ce n'est pas la supériorité ou l'infériorité d'une activité donnée qui compte dans les échanges effectifs mais sa performance par rapport à la performance moyenne de l'ensemble des activités. D'où l'émergence de la notion de compétitivité.

Dans le cadre d'une économie mondiale qui se caractérise de plus en plus par la liberté de l'échange, cette notion de compétitivité qui a longtemps échappé au champ d'investigation de l'économie internationale semble aujourd'hui revêtir un caractère déterminant. Elle est devenue, avec la décennie 1980, le maître mot qui gouverne les objectifs des pays développés et de nombreux pays en voie de développement. (Aloui et Harguig, 1990).

Dans le cadre des échanges internationaux, la compétitivité d'un pays est souvent sanctionnée par sa capacité d'améliorer sa position commerciale aux dépens d'autres concurrents. C'est ainsi qu'on a pu définir récemment la compétitivité par "la capacité d'un pays donné à affronter la concurrence étrangère compte tenu de son aptitude à maîtriser et agir sur son environnement socio-économique en vue de réunir les conditions d'un développement harmonieux" (FEM, 1986).

L'expérience a montré en effet que quel que soit le niveau de développement d'un pays, l'amélioration de sa compétitivité économique suppose la jonction de ces deux facteurs. Aussi la compétitivité d'un pays ne saurait dépendre uniquement d'actions ponctuelles ou de mesures conjoncturelles visant par exemple à promouvoir ou à faciliter le financement des exportations d'un secteur

donné mais elle dépend surtout des conditions susceptibles de réaliser un développement harmonieux et réaliste.

Il s'agit donc de dégager, au delà d'actions conjoncturelles, une logique de développement à partir de laquelle le système productif national pourra développer ou acquérir les capacités d'action nécessaires à une croissance soutenue et à une participation active à la division internationale du travail. L'objectif est de parvenir à une vue dynamique du présent qui met en évidence l'évolution des relations et interactions entre les divers facteurs ayant un impact direct ou indirect sur la compétitivité du système productif national et qui met en même temps en valeur les potentialités.

Il s'agit en quelque sorte d'une mise en perspective des possibilités.

2.2. Domaines d'activités à promouvoir

Trois groupes de produits doivent être examinés.

i) Les hydrocarbures, qui ont un statut particulier, ne peuvent indéfiniment assurer la couverture des importations nécessaires au pays, d'où la nécessité de promouvoir d'autres produits à l'exportation.

ii) Les produits qui disposent d'avantages naturels et/ou acquis. Il s'agit des produits miniers (fer, cuivre, mercure...) mais aussi des produits de l'agriculture (dattes, agrumes...) ou de la pêche. On peut ajouter dans ce groupe le tourisme.

iii) Les produits pour lesquels des avantages comparatifs sont à construire. Il s'agit des produits manufacturés.

Pour le second groupe de produits, des gains marginaux supplémentaires peuvent être éventuellement obtenus mais ils sont peu significatifs en termes de recettes consistantes en devises ou en termes de création d'emplois et de valeur ajoutée. Pour les produits agricoles, on ne peut sérieusement penser à développer leur exportation dans la mesure où la croissance démographique a déjà depuis longtemps transformé les excédents d'hier en déficit. Quant au tourisme, il constitue incontestablement une ressource potentielle en devises importante pour le pays. La faiblesse de la part de l'Algérie dans les flux touristiques internationaux en dépit des atouts considérables que recèle le pays, suggère en effet que des recettes importantes peuvent être réalisées. Mais si le tourisme peut procurer des recettes en devises importantes, il ne peut en aucun cas constituer un axe de développement valable...

Par contre, pour le troisième groupe de produits, le processus de mise en oeuvre est certainement plus difficile mais la contribution en terme de valeur ajoutée, d'emploi et de recettes d'exportation est autrement plus significative.

C'est donc autour de la mise en valeur des potentialités dans ce domaine que devrait s'articuler la stratégie de restructuration industrielle.

2.3. Politiques de la restructuration industrielle

Au delà des problèmes qui relèvent de la stratégie et de la gestion des entreprises, et qui doivent trouver leurs solutions à ce niveau même, la stratégie de restructuration qui relève de l'Etat devrait s'articuler autour de deux politiques complémentaires :

- la réduction des facteurs de vulnérabilité des entreprises,
- la promotion d'industries d'exportations.

2.3.1. La réduction des facteurs de vulnérabilité des entreprises

La vulnérabilité des entreprises algériennes est due, nonobstant d'autres facteurs, à leur forte dépendance de l'extérieur pour leur approvisionnement en matières premières et consommations intermédiaires et conséquemment donc en moyens de paiement extérieurs qui ne peuvent plus désormais leur être assurés par l'Etat. Il s'agit donc de réduire autant que possible ces importations. Cette réduction est possible. Elle doit être recherchée dans plusieurs directions et sous plusieurs formes : recherche de ressources locales de substitution aux importations, promotion d'activités de récupération et de recyclage des matières, intégration des branches industrielles...

A propos de l'intégration, certaines branches se prêtent plus que d'autres à cette action par la disponibilité de matières premières et l'existence d'une demande interne solvable et assez significative. A titre d'exemple on peut citer les branches des matériaux de construction, des biens d'équipement pétroliers et hydrauliques, des biens répétitifs pour le BTP, de l'agro-alimentaire, des industries pharmaceutiques.

Par contre, certaines branches fortement intégrées mais dont les produits n'offrent désormais plus aucun facteur de compétitivité par rapport aux produits importés devront être restructurées dans le but de spécialiser les installations de production dans la production de composants susceptibles de rentrer dans un cycle industriel international (sous-traitance). A titre d'exemple (Regnault, 1990) écrit à ce sujet que si un produit présente un coût devise supérieur à un produit importé équivalent, la filière concernée devrait dans ce cas faire l'objet d'une restructuration qui peut aboutir à une spécialisation plus compétitive sur le plan international.

2.3.2. La promotion des industries d'exportation

La promotion d'industries d'exportation facilitée présentement par le nouveau cadre incitatif du code des investissements devrait s'appuyer d'abord sur les avantages comparatifs acquis tels que :

- la disponibilité d'énergie à bon marché,
- un marché intérieur significatif,
- la proximité du marché européen et contexte maghrébin,
- une main-d'oeuvre qualifiée et bon marché.

Cette promotion devrait s'appuyer aussi sur les avantages à construire

au plan technologique avec des partenaires étrangers qui disposent

des moyens nécessaires à cet égard. De telles alliances ou un tel partenariat, s'il venait à être concrétisé, permettrait certainement aux entreprises algériennes d'accéder aux technologies et aux marchés extérieurs assez rapidement.

La promotion des industries d'exportation devrait s'appuyer sur le tissu industriel national afin de maximiser l'utilisation de consommations intermédiaires produites sur place. La diversification de ce tissu peut fournir des consommations intermédiaires. De ce point de vue, l'Algérie qui a beaucoup investi dans les industries de base se trouve en bonne position pour maximiser les effets d'entraînement (dus à l'emploi d'inputs d'origine locale) à condition toutefois que la qualité des produits de base les rendent intégrables à des biens d'exportation vers les marchés exigeants que sont les marchés internationaux. Cette condition est essentielle. En effet, si les effets d'entraînement sont inexistantes ou faibles, ces industries d'exportation ne seront alors que de simples ateliers offshore procurant une rente en devises dont la seule différence avec la rente pétrolière ou gazière sera d'être portée par du travail bon marché (don d'une démographie prolifique) au lieu d'être issue de ressources naturelles (don de la nature). Toutes les rentes sont bonnes à prendre, aucune ne garantit le développement. (Gallois, 1983).

En définitive, il importe d'être bien conscient qu'un développement des industries d'exportation se situe au confluent de conditions extérieures et intérieures toutes aussi indispensables les unes que les autres :

- conditions extérieures : elles dépendent de la concurrence et de la compétitivité qui lui est inhérente,
- conditions intérieures : il appartient à l'Etat de renforcer ou de créer les conditions réglementaires, fiscales et monétaires favorables à l'investissement, notamment étranger, dont dépend le développement de l'industrie d'exportation.

Il a été démontré en effet à travers les expériences étrangères que la compétitivité d'une économie est fondée sur la capacité de son industrie à couvrir dans une large mesure ses besoins intérieurs, sur l'existence d'un tissu industriel dense, diversifié et appuyé aussi bien sur de grands groupes que sur un réseau de P.M.E.

En conséquence, la restructuration industrielle devrait viser deux objectifs :

- moderniser les secteurs dits traditionnels en les ouvrant aux technologies modernes,
- développer les activités nouvelles qui seront capables à terme de créer des emplois et de renforcer l'équilibre extérieur.

CONCLUSION

Pour conclure, on peut affirmer que le développement des exportations dépend essentiellement de la capacité du pays à s'adapter aux nouvelles mutations en cours afin de pouvoir améliorer la compétitivité

de ses produits. Il est à cet égard évident que seule une amélioration durable de la compétitivité des entreprises algériennes est susceptible d'éviter le déclin et rendre possible le développement tant espéré du pays.

Plusieurs politiques de redressement ont été entreprises ces dernières années par les différents gouvernements qui se sont succédés, mais les résultats obtenus restent largement en deçà des ambitions affichées. En fait le rétablissement des équilibres économiques et financiers, et l'amorce d'une nouvelle dynamique d'insertion avantageuse dans la division internationale du travail par une participation conséquente au commerce mondial ne peut être que le résultat d'un processus à travers lequel seront mobilisées, voire créées les ressources et les capacités nécessaires. Le grand changement dont l'Algérie a besoin ne viendrait pas seulement de l'adoption de nouveaux critères pour le choix des politiques et des objectifs à atteindre mais consisterait surtout à miser sur la mobilisation de toutes les potentialités matérielles et humaines.

Il ne s'agit donc pas de simples décisions à prendre mais d'un long processus de construction des structures et des mentalités en tenant compte des mutations profondes intervenues dans le schéma de la croissance mondiale, de la variété croissante des situations de dépendance et des tendances d'évolution des principaux paramètres pouvant agir sur la capacité d'adaptation du système économique et social du pays.

Références

ALAOUI A ET HARGUIG L, 1990. "Complémentarité et compétitivité : pour une meilleure intégration économique maghrébine et internationale". *In Revue Marocaine d'Economie et de Droit Comparé*, n° 13.

ECOTECHNICS, 1996. "Scénario de développement économique pour les pays de l'Afrique du Nord " *In : Supplément économique de la Tribune du 8/01/1996. FEM, 1986. Rapport sur la compétitivité industrielle internationale*. Economica, Paris.

GALLOIS L. 1983. "la politique industrielle de la France". *In Revue d'Economie Industrielle*, n° 23.

KURTH W, 1992. "La technologie et l'évaluation de l'avantage comparatif" *In Problème Economiques*, n° 2285.

MALAUSSENA DE PERMO J. L, 1975. *Spécialisation internationale et développement*. Economica, Paris.

MEKIDECHE L. 1994. : "Exportation des hydrocarbures et restructuration industrielle en Algérie : enjeux et stratégies " *In L'Economie*, n° 14.

REGNAULT J, "CEE-EUROPE DU SUD-MAGHREB : quelles relations économiques ?". *In Revue Marocaine d'Economie et de Droit Comparé*, n° 13.

Notes

[*] Chargé de cours à l'I.S.E. de Tlemcen.

[1] Selon les statistiques de la Banque Centrale Egyptienne, l'annuaire statistique marocain et l'annuaire statistique tunisien cités par M. CHERIF dans le supplément économique du quotidien la Tribune du 8/01/1996.

[2] Cf. compte-rendu de cette journée d'étude dans la presse nationale du lundi 27 mai 1996.